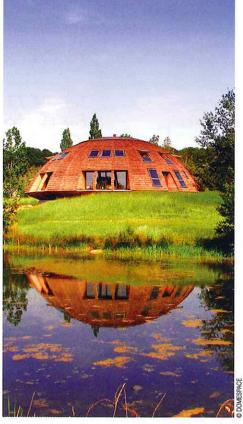
côté construction







À qui confier la conception et/ou la réalisation de ma maison ?

Il existe une offre extrêmement étendue de maisons en bois, capable de répondre à tous les goûts (rustique, contemporain, classique, etc.), les moyens financiers et les contraintes extérieures (terrain, climat, loi, etc.). Plusieurs solutions s'offrent à yous:

- Vous pouvez vous adresser directement à un architecte afin qu'il réalise la maison de vos rêves, ce qui ne revient pas forcément plus cher. L'agence BM Architectes, notamment, s'est spécialisée dans les maisons bois basse consommation. Elle conçoit des bâtiments en adéquation avec votre environnement, votre projet de vie, votre budget et vos attentes en matière d'économies d'énergie. Par exemple, la maison DU à Meudon (92), 165 m² habitables sur trois niveaux, est revenue à 2 400 €/ m².
- Vous pouvez également passer directement par un constructeur ou un artisan. Ils proposent généralement des catalogues de maisons livrées telles quelles ou facilement modulables. Par exemple, So'Bois présente 4 familles de maisons bois contemporaines et basse consommation, du studio au 6 pièces avec possibilité d'ajouter un garage et 19 options de personnalisations (pack domotique, photovoltaïque, toit végétalisé, etc.). A partir de 1 750 €/m² habitable hors voirie et réseaux divers. D'autres fabricants proposent des concepts résolument orignaux et tournés vers la nature, à l'instar de Domespace, avec sa maison en bois basse consommation ronde et rotative, conçue par Patrick Marsilli, pour une gestion optimisée de l'énergie à toutes heures et en toutes saisons. Comptez pour la Domespace achevée, 2 100 €/m² habitable (au dessus d'1,8 m) et 1 600 €/m² pondéré (utilisable).
- Enfin, vous pouvez décider de construire vous-même votre habitation... La plupart des fabricants proposant leurs modèles en kit, vous recevez toutes les composantes et il ne vous reste plus qu'à assembler... La Maison Kokoon propose une gamme «Auto-Construction» regroupant des habitations à ossature bois BBC prêtes à monter. Du T3 RDC de 79 m² au T6 R+1 de 169 m², les coûts démarrent à 450 €/m². À titre indicatif, la T6 R+1 de 169 m² revient à 80 000 €, hors frais de transport et d'hébergement de l'équipe en charge du montage de la structure.

Si j'opte pour le bois, ai-je droit à des aides, des crédits ou des prêts spécifiques ?

Il existe différentes solutions de financement destinées à encourager la construction de bâtiments basse consommation. Mais, attention, toutes les maisons en bois ne bénéficient pas de ce label. À vous de vérifier! Aujourd'hui, la réglementation thermique en vigueur (RT 2005) s'applique à toute construction neuve, mais mieux vaut viser tout de suite les objectifs de la RT 2012 qui sera bientôt en application. Elle exigera une consommation d'énergie inférieure à 50 kWh/m²/an pour toute construction neuve.

- Si vous envisagez la construction d'une maison en bois BBC, vous pouvez bénéficier du prêt 0 % acquisition majoré. Son plafond est majoré pour un primo-accédant (résidence principale) d'un montant maximum de 20 000 € (calculé selon le nombre de personnes dans le ménage).
- Certains établissements bancaires attribuent des prêts dédiés aux économies d'énergie, en particulier pour construire un logement neuf. Pour vous aider dans vos recherches, l'ADEME met à votre disposition sur son site un outil appelé Éco-prêts, un comparateur de prêts dédiés aux économies d'énergie.
- Le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt s'adresse à ceux qui font l'acquisition d'une résidence principale neuve dont la performance énergétique correspond au label Bâtiment Basse Consommation.

Les propos de Josette Charpentier ont été recueillis par Éloïse Brière.



DEVENIR AUTO CONSTRUCTEUR?

Avant de vous décider, n'oubliez pas que construire sa maison n'est pas un jeu d'enfants. Une maison prête à monter n'est pas un meuble en kit! Mieux vaut être un bricoleur averti pour tenter l'aventure... Sachez que nombre d'auto constructeurs abandonnent en cours de route par manque de préparation, de moyens ou simplement harassés de fatigue. La clé de la réussite passe avant tout par une bonne information, une définition précise du projet étape par étape, avec un budget et un cahier des charges tout aussi détaillés, sans oublier un planning réaliste surtout si vous travaillez, avez une vie de famille, etc. Il ne s'agit pas d'y laisser sa santé!

On considère que construire soi-même peut permettre de réaliser, quand tout se passe bien, des économies d'environ 30 à 40 %. Pourcentage qui peut rapidement diminuer si le projet est mal conçu au départ car chaque erreur peut engendrer des frais supplémentaires!

Autre préoccupation à prendre en compte : l'assurance. Comme le souligne l'Agence Qualité Construction dans sa brochure «Bien faire construire sa maison en bois» : «le particulier n'étant pas reconnu comme professionnel du bâtiment, le contrat dommages-ouvrage peut être difficile à obtenir, ce qui peut engendrer des difficultés à revendre votre bien pendant les dix premières années.»